


<p align="center">DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois</p>	<p align="center">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS USSES ET RHÔNE</p> <p align="center">Séance du 10 juin 2020</p>	<p>Envoyé en préfecture le 26/06/2020 Reçu en préfecture le 26/06/2020 Affiché le  ID : 074-200070852-20200610-CIAS_31_2020-AR</p>
<p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p>En exercice : 17 Présents : 12 Absents : 5 Pouvoirs : 3 Votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0</p> <p>N° CIAS-31/2020</p>	<p>L'an deux mille vingt, le dix juin à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Ussets et Rhône dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle Jean XXIII, à Frangy, sous la présidence de Monsieur André-Gilles CHATAGNAT</p> <p>Date de convocation : 3 juin 2020</p> <p>Présents : Mesdames Carole BRETON, Marthe CUTELLE, Marie-Chantal FIGUET, Marie-Antoinette SIMON, Claude STOUBENFOLLE, Martine VEYRAT ; Messieurs Bernard CHASSOT, André-Gilles CHATAGNAT, Marc COUZON, Paul COTTERLAZ-RANNARD, Jean-Pierre LONG, Joseph TRAVAIL.</p> <p>Absents excusés : Mesdames Anne-Marie BAILLEUL, Céline FILET, Martine FONTE (pouvoir à Paul RANNARD), Carine LAVAL, (pouvoir à André-Gilles CHATAGNAT) ; Monsieur Jean VIOLLET (pouvoir à Carole BRETON).</p> <p>M. Bernard CHASSOT est désigné secrétaire de séance</p>	

OBJET : FINANCES : Dons CIAS

Vu les statuts du CIAS et notamment son article 9,
Considérant les intentions de dons des élus du bureau de la CCUR en faveur du CIAS par solidarité envers les employés de l'EHPAD face à la crise du Covid-19,

Le Vice-Président rappelle qu'une délibération est nécessaire afin de pouvoir encaisser les dons effectués au nom du CIAS.

Il propose de délibérer pour accepter les dons suivants :

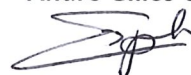
Patrick BLONDET	83,16€
André-Gilles Chatagnat	92,55€
Emmanuel Georges	85,00€
Alain Lambert	100,00€
Jean-Yves Mâchard	92,55€
Jean-Louis Magnin	100,00€
Gilles Pilloux	78,52€
Paul Rannard	150,00€
Bernard Revillon	83,18€
Joseph Travail	90,00€
Christian Vermelle	92,55€

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

ACCEPTE de recevoir les dons ci-dessus mentionnés en faveur du CIAS ;
INDIQUE que ces sommes seront inscrites au budget principal 2020, compte 7713,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Par délégation du Président
André Gilles CHATAGNAT




Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification